

Campagne de
prévention
2023



Les partenaires institutionnels



Les partenaires opérationnels



Détails des suivis d'action du département information et prévention

Travaux préalables

- Réunions préparatoires et recherches génériques brainstorming équipe
- Exécution et suivi administratif de la campagne
- Rencontres avec des élus
- Définition et choix des ITV d'acteurs.
- Organisation des comités de pilotage et bilans

Production / documentation

- Relation avec les partenaires pour évaluation des besoins
- Relations avec l'agence
- Reprise des textes et corrections
- Suivi des épreuves de tirage
- Consultation imprimeurs / routeurs
- Réalisation et mise à jour de fichiers d'adresses
- Suivi d'impression
- Expédition complémentaire

Production du film et campagne digitale

- Définition du synopsis
- Consultation des prestataires

- Suivi de production et correctifs
- Recherche et sélection iconographique
- Définition du ciblage
- Mise en œuvre des ensembles publicitaires
- Évaluation / performances et ajustements du film
- Publication réseaux sociaux des événements et supports de la campagne
- Analyse de la campagne digitale et des chiffres clefs

Tournée estivale

- Mise au point du programme avec la Fondation Vinci Autoroutes
- Rédaction des textes pour l'exposition et recherches iconographiques
- Suivi de production et exécution PAO
- Participation aux animations journalières sur les aires
- Montage et invitation aux points presse
- Suivi exécution et intendants des éléments de la tournée et logistique
- Rédaction et envoi de questionnaires évaluation auprès des Offices du tourisme et autres relais de la prévention
- Établissement d'une revue de presse

Une Campagne avec 3 axes

- Une production* de documents papier (affiches, dépliants, affichettes QR codes) reprenant les créations 2021.
- Une campagne digitale sur les réseaux sociaux avec la production / exploitation d'un nouveau film sur les conséquences des incendies
- Une tournée estivale avec la Fondation Vinci Autoroutes.



Les relais de diffusion

L'ensemble de nos documents sont distribués sur la zone méditerranéenne auprès de :

- 1753 BURALISTES
- 3500 MAIRIES
- 446 OFFICES DU TOURISME
- 100 SITES TOURISTIQUES
- 1300 CAMPINGS
- 6 ADCCFF
- 13 PARCS NATURELS REGIONAUX et structures engagés pour la GRF
- CONSEILS DEPARTEMENTAUX, DDTM et SDIS de la zone Sud
- ORGANISMES DIVERS et ASSOCIATIONS
- Autres (sur demande)

En fonction des territoires et des catégories de relais, chaque diffusion de documents a fait l'objet d'un quantitatif spécifique.



Les documents distribués

- Un dépliant A5 recto verso distribué en 20 exemplaires par buraliste.
- une affiche A4
- 1753 contacts

Ces documents ont été également distribués lors de la tournée estivale sur les aires d'autoroutes du réseau Vinci.

Dépliant et affiche Sur la route



Dépliant et affiche

Dans la forêt

Ces documents ont fait l'objet de versions personnalisées en fonction des régions.

Ainsi 3 versions ont été déclinées en fonction du territoire desservi (Région Sud, Occitanie et Générique pour les autres départements (Corse, Drôme, Ardèche).

Affiches :

- 446 offices du tourisme (1 affiche)
- 100 sites touristiques (1 affiche)
- 1300 CAMPINGS (1 affiche)
- Les Conseils départementaux de la zone sud (1 affiche)
- 6 ADCCFF (155 affiches)
- SDIS ET DDTM de la zone sud (2000 affiches)

Dépliants :

- 446 offices du tourisme : 22 300 ex
- 106 sites touristiques : 5 300 ex
- 1300 campings
- 5 ADCCFF : 13 500 dépliant
- DDTM de la zone Sud : 13 700 ex
- SDIS DE LA ZONE SUD : 5000 ex
- PNR PACA/ GRF : 16 000 ex
- PNR OCCITANIE et CORSE : 3000 ex



EN FORÊT, 5 RÈGLES À RESPECTER :

- NE PAS FUMER EN FORÊT**
Complètement interdit. 3 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.
- NE PAS JETER VOTRE MÉCHET DANS LA FORÊT**
Tous déchets, 3 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.
- NE PAS FAIRE DE FEU DE CAMPUS OU DE BARBECUES EN FORÊT**
Le feu est interdit en forêt. 3 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.
- NE PAS STATIONNER DANS LES ZONES HERBUEUSES**
Interdit de stationner dans les zones herbues, à l'exception des zones désignées à cet effet.
- NE PAS STATIONNER DEVANT LES BARBÈRES SDCI**
Interdit de stationner devant les barbères SDCI.

FACE À UN DÉPART DE FEU

ALERTEZ AU PLUS VITE LES SECOURS.

18 ou 112

FACE AU FEU LES BONS COMPORTEMENTS

- **Ne vous approchez pas des flammes.**
- **Engagez-vous à feu à la périphérie** de la zone protégée.
- **Sur la route, ne vous rendez pas dans la direction de l'incendie et ne gênez pas les secours.**
- **Retournez chez vous.** En cas d'incendie, ne sortez pas de votre véhicule.

PRÉPAREZ VOTRE SORTIE EN FORÊT

- Consultez la météo et portez une tenue adaptée.
- N'utilisez pas votre téléphone portable.
- Prévoyez votre équipement de votre véhicule.
- Ne quittez jamais les chemins balisés.
- Stationnez toujours sans gêner les secours.

LES DANGERS DE L'INCENDIE

La forêt est délicate plus vite qu'un ravin. L'incendie peut se propager très vite. Les flammes arrivent avant les flammes. Les arbres peuvent s'enflammer et brûler. Les incendies peuvent être dangereux. Les incendies peuvent être dangereux. Les incendies peuvent être dangereux.

DES ACCÈS RESTREINTS EN PÉRIODE À RISQUE

En période de danger renforcé et selon les conditions météo, certains accès peuvent être fermés et/ou, la circulation, la présence et les travaux interdits.

Chaque département garantit sa propre réglementation sur les accès pendant l'été.

CONSULTEZ LES RÉPONSEURS ET LES SITES WEB

RÉGION	Site Web
ALPES MARITIMES	www.camp-forestier.com
AUVERGNE	www.region-auvergne.fr
BRETAGNE	www.region-breizh.com
CORSE	www.region-corse.com
ILE-DE-FRANCE	www.region-idf.com
LOUVE	www.region-lorraine.com
MIDY-PYRÉNÉES	www.region-midi-pyrenees.com
NORMANDIE	www.region-normandie.com
PAYSANNE	www.region-paysanne.com
PYRÉNÉES-ORIENTALES	www.region-pyrenees-orientales.com
PACALIS	www.region-paca.com
PROVENCE	www.region-provence.com
VAL DE LAUSE	www.region-val-de-lausanne.com
VAL D'AUGE	www.region-val-d-auge.com
VAL D'AISNE	www.region-val-d-aisne.com
VAL D'OISE	www.region-val-d-oise.com
VAL DE LA VOSGE	www.region-val-de-lorraine.com
VAL DE LA SÈVRE	www.region-val-de-lorraine.com
VAL DE LA LOIRE	www.region-val-de-lorraine.com
VAL DE LA SÈVRE	www.region-val-de-lorraine.com
VAL DE LA LOIRE	www.region-val-de-lorraine.com

PLUS D'INFOS SUR :
WWW.PREVENTION-INCENDIE-FORET.COM

Dépliant et affiche

Dans le jardin

Distribution : dépliant

- 3500 mairies : 35 000 ex
- 6 ADCCFF : 3600 ex
- 15 SDIS : 4450 ex
- 15 DDT(M) : 6315 ex

affiches

- 15 CD : 15 ex
- 6 ADCCFF : 145 ex
- 15 SDIS : 1248 ex
- 15 DDT(M) : 330 affiches



Les affichettes QR codes

Cette année encore, les affichettes (portant le QR code) et redirigeant vers une version web de l'ensemble des contenus des dépliants a été renouvelé en version personnalisable selon les régions.

Le contenu rappelle les consignes de prévention, la réglementation sur l'accès en forêt, les interdits, les comportements face au feu ainsi que les idées reçues...

Distribution :

- 446 offices du tourisme pour 1 affichette
- 15 parcs naturels régionaux pour un total de 729 affichettes
- 3500 mairies



Campagne mégot avec les buralistes

En 2023 sera renouvelé pour la cinquième année consécutive le partenariat avec la Confédération des Buralistes.

Distribution de l'affiche "mégot" auprès de :

24 000 buralistes du territoire national.

Cette distribution sera assumée par la Fédération Nationale.

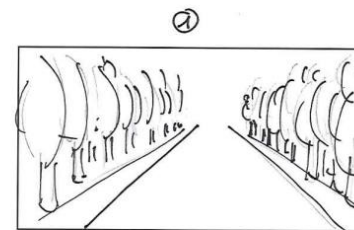
- Point presse à déterminer



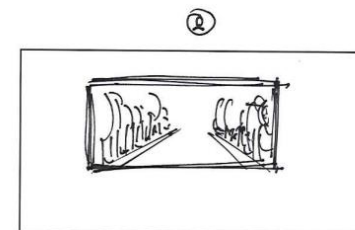
Campagne digitale : spot prévention incendie

Réalisation d'un spot TV sur l'enjeu du mégot de cigarette, avec l'agence Imasud.

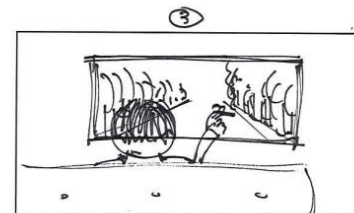
Le spot sera diffusé sur le web, les réseaux sociaux et sur l'ensemble des supports multimédias des partenaires associés de la prévention.



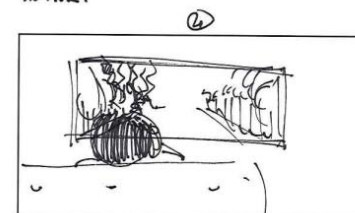
1 VUE SUBJECTIVE DANS UNE VOITURE EN MOUVEMENT



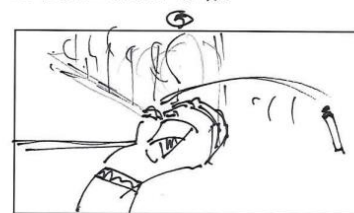
2 ZOOM ARRÉRÉ RAPIDE 1. MÊME VUE PARAS TV AU MUR.



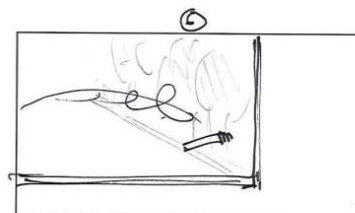
3 ZOOM ARRÉRÉ RAPIDE 2. NOUS SAITONS DÉJÀ LE FUTUR. REVIENT EN TV.



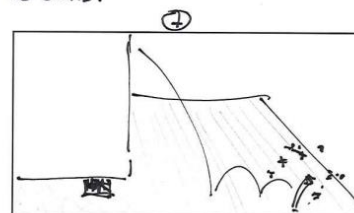
4 VOLUTES DE FUMÉE AU-DESSUS DE LA TÊTE



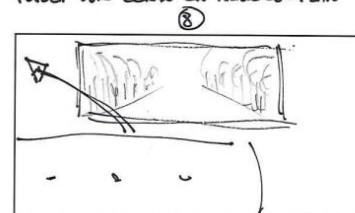
5 LE FUTUR OBTIEN SON MÉGOT D'UN MOUVEMENT DE BRAS.



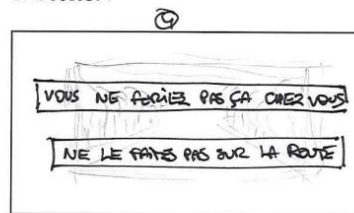
6 GROS PLAN DÉPLAÇÉ SUR MÉGOT EN VUE AVEC FUMÉE SUR ÉCRAN EN ARRÉRÉ-PLAN



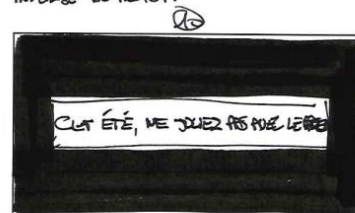
7 LE MÉGOT TOMBE SUR LE TAPIS AVEC ÉTINCELLES.



8 LE FUTUR SORT DU CADRE DANS LA DIRECTION INVERSE DU MÉGOT.



9 FONDU AU FLOU. SLOGAN 1.



10 FONDU AU LENT. SLOGAN 2.

Tournée estivale avec la Fondation Vinci Autoroutes

Renouvellement du partenariat avec la
Fondation Vinci Autoroutes sur 6 aires du Sud de
la France.

-LANCON DE PROVENCE -13

-MONTELIMAR- 26

-VIDAUBAN- 83

-VILLAGE CATALAN- 66

-PORT LAURAGAIS- 31

-ESTALOT- 66



Opération spéciale : jeudi 13 juillet avec l'aire de la Lozère, sur l'A75

Mise en place d'un stand prévention incendie avec animation pour les familles.

Programmation d'un point presse avec la présence appuyée de tous les acteurs du département.

Une aire très fréquentée, qui a été maintenue à l'agenda 2023.

